

Étaient présents :

Mme Gwenaëlle Didier, adjointe aux affaires scolaires

Mme Josette Maître, remplaçante de Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc, Candice Guibot et Myriam Boivineau, enseignantes

Mmes Chantal Favre, Nathalie Simon et Jennifer Bignardi, ATSEM

Mme Christelle Guinet-Duverney, parent d'élèves élu

Excusés : Mr Stéphane Mollier, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mmes Cécile Bonnot, Coralie Coutaz et Mr Thierry Morestin, parents d'élèves élus et Nathalie Simon, ATSEM.

1. Les effectifs pour la rentrée 2015/2016 : premières prévisions

Actuellement :

* Classe des petits de Sandrine Berthet : **27** petits

* Classe des moyens grands de Véronique Blanc : **29 enfants** (17 GS + 12 MS) (1 départ aux vacances de printemps)

* Classe des moyens grands de Candice Guibot : **29 enfants** (13 GS + 16 MS)

→ Au total **85 enfants** contre **81** l'année dernière à la même époque et **71** il y a 2 ans.

Rentrée 2015/2016 : Rentrée des classes le MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015

Les inscriptions ont commencé en mairie mais ne sont pas encore terminées. A l'heure actuelle nous avons **26** inscriptions aux Grillons et **29** à la Croisette d'enfants nés en 2012. Il y aura encore deux classes de MS/GS et 1 classe de PS. L'année prochaine, nous accueillerons deux enseignantes à mi-temps : une en formation et une autre titulaire déjà en poste.

Au vue des chiffres annoncés, nos prévisions pour l'école des Grillons seraient les suivantes : **26 PS + 27 MS + 27 GS = 80 enfants**, soit une moyenne de **26,6** enfants pour l'instant. Concernant l'école de La Croisette : **29 PS + 38 MS + 34 GS = 101 enfants**, une moyenne de **25,25** enfants

Pour les 2 écoles : **55 PS + 65 MS + 61 GS = 181 enfants** soit une moyenne de **25,85 enfants pour les 2 écoles**.

Les répartitions entre les 2 écoles maternelles se feront en juin en fonction du lieu de résidence des parents, des nourrices.

Organisation de la rentrée échelonnée : elle a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

La matinée : rentrée des grandes sections le matin à **8h30** et la moitié des petites sections à **9h30**

L'après-midi : rentrée de l'autre moitié des petites sections et les moyennes sections à **13h35**

Le compte-rendu du conseil d'école : vous pouvez laisser votre adresse mail à la directrice pour recevoir le compte-rendu ou alors demander sa version papier. Il est également consultable sur le site internet de la mairie.

2. Les horaires et le règlement :

Concernant les rythmes scolaires :

Notre organisation actuelle pour les 2 maternelles de La Rochette :

8h35 à 11h50 ; 13h30 à 15h30, et de 8h35 à 11h35 le mercredi matin

⇒ **RAPPEL : Nos nouveaux horaires qui ont été votés lors du conseil d'école du 24 avril 2015 :**

Pour les 2 maternelles : 8h35 à 11h50 (avec un accueil à 8h25) et 13h35 à 15h35 (avec un accueil à 13h25), sans changement pour le mercredi (8h35 à 11h35)

Pour l'élémentaire « la neuve » : 8h25 à 11h40 et 13h45 à 15h45

Cette demande entraîne donc un réaménagement des horaires du périscolaire du soir :

Nouveaux horaires des **NAP : 15h35 à 16h35** et **garderie : 16h35 à 18h**, soit un décalage de 5 minutes.

Les nouveautés pour les NAP à la rentrée 2015/2016 :

- **Le dossier d'inscription au périscolaire est disponible** : soit auprès de l'Isabelle Berger du périscolaire, soit auprès de la directrice, soit sur le site internet de la mairie. Remplir un dossier d'inscription par famille puis 1 fiche par enfant sera remplie lors du RDV avec Lionel Tellier.
- **Réservation du périscolaire uniquement par courrier ou par mail (resa-perisco@la-rochette.com) et non plus par téléphone. Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte.**
Inscriptions d'une semaine sur l'autre (avant vendredi matin 8h) et non plus par cycle. Par conséquent, il n'y aura plus d'activités dirigées, avec un suivi sur le tout le cycle comme actuellement, mais des activités dont les thèmes seront proposés à la semaine. Par contre, les inscriptions pour les études surveillées à l'élémentaire se feront par cycle.
- **Augmentation de tous les tarifs des services du périscolaire de 5 centimes** mais mise en place de 3 tranches supplémentaires avec la prise en compte du coefficient familial des familles. Alignement des tarifs sur ceux de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Création également d'un tarif pour les repas PAI d'enfants rochettois à 2,29€.
- **L'accueil du mercredi après-midi : il relève désormais de la compétence périscolaire et non plus du centre de loisirs** avec le mercredi matin travaillé. L'accueil des enfants se fera à l'école élémentaire « la Neuve » à la fois pour les activités et les repas. Accueil des enfants uniquement rochettois. Inscription d'une semaine sur l'autre avant le mardi. Tarifs indexés sur le coefficient familial (avec ou sans réservation) : ils vont de 3,94 à 12,80€ (repas et activités). Aide aux fratéries avec un tarif dégressif.

Le règlement départemental : Le nouveau règlement a été publié, il servira de référence pour les modifications de notre règlement actuel. Les parents d'élèves élus pourront le recevoir par mail à leur demande.

3. Nos projets pédagogiques en cours ou à venir :

Le projet d'école :

Il est en cours de validation de Mr Mollier, Inspecteur départemental de l'Éducation Nationale.

Projets sportifs :

- La rencontre sportive « **la mat s'éclate** » au stade Mager de Chambéry, cette année, a été annulée **le mardi 28 avril 2015** pour des raisons climatiques. Les 2 classes de MS GS participeront à la rencontre de « la Mat s'éclate » au stade Henri Dujol d'Albertville **le mardi 23 juin 2015**.
- Les **3 séances d'initiation à l'escalade**, encadrées par **Thierry Bonnal moniteur d'escalade agréé par l'IEN et Céline**, ont eu lieu : **les 7, 21 et 28 mai 2015**, pour les 2 classes de MS/GS. Nous remercions Thierry et Céline pour ces interventions bénévoles de qualité.

- **Piscine** : les séances de natation auront débuté le vendredi 5 juin. Avec les nouveaux horaires, cette année, le départ de la 1^{ère} classe (Mme Candice Guibot) se fera à **13h30 précises** ! Le nombre de parents agréés baisse... Aussi **merci aux parents de bien vouloir s'inscrire aux sessions d'agrément auprès de la directrice**. Le calendrier de ces sessions est affiché dans le hall d'entrée. La classe de petite section ira pique-niquer et se baigner dans la pataugeoire de la piscine le vendredi 3 juillet. Présence d'un maître-nageur.

Projet en lien avec le projet d'école : **Notre projet « sécurité routière »** avec **Elodie Basset**, maman d'élève et monitrice d'auto-école, se poursuit avec une sortie à pied dans les rues de La Rochette autour du thème « l'enfant piéton » en GS. Un parcours vélo sera organisé dans la cour en juin pour les GS. Les services techniques nous ont apportés un feu tricolore électrique ! Un grand merci à Elodie pour ses interventions de qualité.

Projet PACTES : le fer : les 3 écoles de La Rochette ont assisté au concert « le chant des moteurs » des 2 musiciens, **Xavier Saïki et Olivier Toulemonde du collectif Ishtar, le vendredi matin 29 mai** au château de La Rochette. Un beau moment de musique qui termine notre projet PACTES. L'école de musique n'a pas pu s'associer au projet.

Projet sciences : en juin, 3 élèves de 3^{ème} de **Mr Hervé Zampin** viendront animer une séance aux GS pour la fabrication de parachutes. Merci à eux.

Spectacles et sorties :

Vendredi 5/06/2015 : spectacle « Bobo Doudou » proposé gratuitement par la MAIF, Mr Norbert Feaz avec la collaboration de Joël Manchon, notre conseiller pédagogique, sur le thème des dangers domestiques. Représentation le matin à la salle polyvalente avec les enfants de la maternelle « la Croisette ». Les enfants du cycle 2 (CP, CE1 et CLIS) de l'école de La Neuve et ceux de l'école de Presle ont également participé au spectacle en seconde partie de matinée. Mrs Feaz et Manchon ainsi que les enseignantes remercient la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente.

Activités à venir : Vendredi 8/06/2015 : **Sortie de fin d'année** : randonnée sur le site de l'Orgère en Maurienne. Présence d'un accompagnateur de moyenne montagne agréé par l'IEN, Mr René Poulet.

4. La sécurité et les travaux :

Alerte Sécurité : la seconde alerte a eu lieu le mercredi 20 mai 2015, où seule la directrice était prévenue. La dernière aura lieu avant la fin de l'année scolaire sans que personne n'en soit informé.

Nos demandes de travaux pour la municipalité :

- Un panneau d'information abrité et fermé va être installé devant l'école.
- **Cour de l'école** : les services techniques sont venus procéder au marquage d'une partie de la cour pour remplacer le revêtement du sol de la cour (goudron et sol « amortissant » de la structure de jeux). Nous aimerions également tracer un parcours vélo lors de la réfection de la cour et que les murs extérieurs de l'école soient repeints (traces sur les murs). La serrure du portail de la cour est grippée. Demande de pose d'un nouveau grillage pour condamner l'accès aux fenêtres de l'atelier.
- Remplacement des sols d'origine du couloir et de la salle de motricité.
- **Atelier** : prévoir l'installation de 3 stores électriques.
- **Toilettes** : réparer la paroi de la douche (trou apparent coupant)
- Le remplacement de la boîte aux lettres et de l'armoire à pharmacie de l'école.
- La rénovation du pont en bois suspendu (jeu apprécié par les enfants). Elle avait déjà été réalisée par Yann, des Services Techniques, il y a quelques années.
- Demande d'isolation phonique des classes.

5. Divers :

- **La visite des classes de CP par les élèves de GS au CP** : elle aura lieu courant juin.
- **Le compte-rendu du conseil d'école** : vous pouvez laisser votre adresse mail à la directrice pour recevoir le compte-rendu ou alors demander sa version papier. Il est également consultable sur le site internet de la mairie.
- **Myriam Boivineau**, maîtresse E, intervient pour les enfants en difficulté, les lundis et mercredis matin.
- **Tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... doit être signalé au plus vite à l'école et également à la mairie** pour les enfants fréquentant les services périscolaires (cantine et garderie) et ce afin que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.
- Merci de prévenir discrètement les enseignantes si le retour des poux ou de lentes a lieu dans la chevelure de votre enfant.

Signatures des membres du conseil :